

Déchets FAVL : les Régions n'en veulent pas

Alors que la mobilisation citoyenne contre le stockage des déchets nucléaires FAVL ne faiblit pas, les conseils régionaux de Lorraine et de Champagne-Ardenne s'opposent officiellement à ce projet.

Une nouvelle manifestation contre le projet de stockage des déchets nucléaires dits FAVL (à faible activité et à vie longue) s'est déroulée samedi dernier à Juzennecourt, attirant une bonne centaine de personnes. Une mobilisation moindre que la semaine précédente où pas loin de 300 personnes avaient défilé dans les rues de Doulaincourt. Mais une mobilisation qui prouve quand même une fois de plus que ce projet de nouvelle poubelle nucléaire n'est pas vu d'un bon œil par les citoyens du coin. Et par certaines professions. Ainsi, dans un article du journal L'Union du 26 avril, on peut lire cette réflexion du député UMP Benoist Apparu : «Il n'y aura rien ici dans la Marne, et probablement pas en Champagne-Ardenne, parce que le lobbying du champagne mène une campagne d'enfer et ne veut pas en entendre parler».

Mais certains élus -et non des moindres- ne veulent pas non plus en entendre parler. Ainsi, dans une interview accordée à France 3 le 22 avril, le vice-président du Conseil régional de Lorraine Daniel Begin a confié :

«Nous avons pris la décision en exécutif de demander au gouvernement de ne pas choisir la région Lorraine pour ce centre d'enfouissement de déchets radioactifs. Avec Bure, nous avons déjà fait un effort au titre de la communauté nationale».

Une démarche «assez cavalière» selon Jean-Paul Bachy

De son côté, le président de la Région Champagne-Ardenne Jean-Paul Bachy a écrit le 6 mars au ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo pour lui exprimer ses «plus expresses réserves par rapport à ce dossier». Dans ce courrier qui n'a pas été médiatisé mais que L'affranchi a pu obtenir, Jean-Paul Bachy ne mâche pas ses mots.

«La démarche consistant, pour l'administration, à s'adresser directement aux communes, en court-circuitant l'échelon régional, est, en elle-même assez cavalière, et peu conforme à la place que le gouvernement et le chef de l'Etat affirment vouloir donner aux régions, en matière d'aménagement du territoire», souligne-t-il. «Elle présente, en outre,

l'inconvénient de se trouver en contradiction, dans l'hypothèse où certaines communes de notre région seraient retenues, avec des impératifs de nature économique essentiels pour la Champagne-Ardenne. Vous n'ignorez pas le poids du vignoble de Champagne non seulement pour sa région d'origine mais aussi pour l'image de la France. La place historique éminente qu'occupe le champagne dans la viticulture française, le nombre d'emplois induits par la profession, la contribution que le champagne apporte aux exportations de la France dans le monde sont liés à la rigueur et aux soins particuliers que les viticulteurs portent à la qualité intrinsèque de leurs produits. Mais ils sont aussi tributaires d'une image attachée aux terroirs de la région, qui doit n'offrir aucune brèche face aux offensives de toutes celles et tous ceux qui seraient tentés d'en dénaturer la valeur.»

«La Champagne-Ardenne supporte déjà un nombre significatif de sites nucléaires»

«La Champagne-Ardenne,



La dernière manif, le 25 avril à Juzennecourt, a rassemblé une bonne centaine de personnes.

avec les sites de Chooz, de Bure, et de Nogent-sur-Seine, ainsi que de Soullaines supporte déjà un nombre significatif de sites nucléaires», poursuit le président de Région. «Leur relatif éloignement par rapport à la zone d'appellation «champagne» n'a, pour l'instant, pas trop contribué à en ternir l'image. Il en irait tout autrement s'il venait demain à l'esprit des Pouvoirs Publics de retenir sur leur liste certaines collectivités champardenaises ayant candidaté pour l'installation sur leur sol d'un centre de stockage. Comme Président de la Région, mais aussi comme Président de l'Association Européenne des Régions Viticoles, je sais trop ce que sont aujourd'hui les conditions de la concurrence sur les marchés internationaux

et l'ampleur des offensives périodiquement menées contre notre viticulture nationale, et singulièrement le champagne qui y occupe une place éminente, pour ne pas vous mettre en garde sur les conséquences que pourrait avoir une décision malencontreuse de votre part.»

Bref, ni la Lorraine ni la Champagne-Ardenne ne veulent récupérer le stockage des déchets FAVL. Le hic, c'est que les communes (encore) candidates à une telle installation sont toutes situées dans l'une ou l'autre de ces deux régions. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi Borloo n'ose pas annoncer quelles sont les communes retenues par le gouvernement...

C.P.

Surpopulation : les gardiens de la prison manifestent

Dans un communiqué de presse, les syndicats haut-marnais UFAP-UNSA, SNP-FO et UGSP-CGT annoncent une manifestation du personnel pénitentiaire le lundi 4 mai, devant la maison d'arrêt de Chaumont.

«Depuis le 17 janvier 2009, notre détention adulte d'une capacité de 62 places ne désemplit pas», précisent les organisations syn-

dicales. «La surpopulation pénale atteint à ce jour 210 %, ce qui implique l'installation en cellule de matelas à même le sol».

«A Chaumont, dans une cellule de 10 mètres carrés, on se doit d'obliger trois détenus à cohabiter, quel que soit leur profil, et de se dire que tout va bien», ajoutent-elles.

Le communiqué fait état d'une multiplication des in-

juries, agressions et autres conflits, et «dénonce fermement l'état de crise au sein de l'institution pénitentiaire» mettant en danger à la fois les détenus et les surveillants. Les syndicats appelant à manifester revendiquent des moyens structurels, ainsi que le développement des mesures alternatives à l'incarcération (bracelet électronique, semi-liberté, etc.).

Précision

La semaine dernière, L'affranchi se faisait l'écho des félicitations d'une lectrice adressées au SAMU en général et au médecin régulateur qui s'est occupé de son cas en particulier. Et nous lui faisons dire : «On critique souvent ce service quand ça va mal. Mais quand ça va bien, je pense qu'il faut le dire aussi».

Notre lectrice tient aujourd'hui à préciser qu'elle ne visait pas «ce service», dont elle n'imagine même pas qu'on puisse le critiquer, mais l'hôpital en général. Dont acte.